



**CAISSE D'ÉPARGNE
D'AUBONNE**

Société coopérative
Banque fondée en 1837

RAPPORT ANNUEL 2013





176^e exercice

Membre de l'Association suisse des banquiers



SOMMAIRE

	Page
Organes de la banque	3
Rapport du conseil d'administration	4
Bilans	6
Opérations hors bilan	7
Comptes de résultat	8
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan	9
Tableau de financement	10
Annexe	11
Rapport de l'organe de révision	23
Statistiques bilan	24
Graphiques	25
Activités de la banque	26
Conditions de placement	27

ORGANES DE LA BANQUE

Conseil d'administration

Président:	Jean-Christophe de MESTRAL	2017
	Luc-Etienne ROSSIER	27.03.2013
Vice-président:	Jean-Philippe EGGER	2015
Secrétaire:	Adrien STREIT	2014
Fonction audit:	Jean-Marc FAVRE	2016
Membre:	Jean-Marie SURER	2016

Terme du mandat

Direction

Gilles ANTILLE
Licencié HEC
Licencié en droit
(Finances et risques)

Olivier THIBAUD
Licencié HEC
Expert-comptable diplômé
(Conseils et crédits)

Révision interne

Bernard OBERSON
Expert-comptable diplômé

Organe de révision et société d'audit

BDO SA, Epalinges

2014

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2013, l'économie mondiale a affiché une dynamique globale retenue. L'activité a été portée principalement par les pays avancés et bon nombre de nations émergentes ont peiné à retrouver la vigueur qui les animait avant la crise.

La Chine a enregistré une croissance économique stable, obtenue non sans efforts. Défendant le cap des réformes structurelles annoncées, les autorités chinoises ont manifesté l'intention de rendre leur modèle moins dépendant des exportations et des investissements dans les industries lourdes, tout en mettant l'accent sur la consommation intérieure. Dans l'ensemble, le rééquilibrage en cours vise à accorder un rôle accru au secteur privé.

La banque centrale des Etats-Unis a maintenu sa politique accommodante pour soutenir une reprise économique modérée, mise à mal par le blocus budgétaire. Les indicateurs sur les conditions du marché du travail ont montré quelques signes d'amélioration, mais le taux de chômage est resté élevé. Sur l'ensemble de l'année, la progression des ventes de détail donne un aperçu favorable de l'évolution des dépenses de consommation des ménages, moteur traditionnel de l'expansion américaine.

Malgré d'importantes disparités, l'Europe a accompli des progrès pour améliorer sa compétitivité. Uniquement soutenue au départ par les exportations, la reprise s'est étendue progressivement à la demande intérieure, stimulée par une politique monétaire souple. Toutefois, le chômage est resté à un niveau préoccupant et la conjoncture, dans un certain nombre de pays de l'Union monétaire, a souffert des programmes de réforme et de redressement des finances publiques. Sans surprise, les impulsions sont venues d'Allemagne, dont l'essor se situe néanmoins en dessous de la moyenne des dix dernières années. Encore très dépendante des exportations hors de la zone euro, la première économie européenne a bénéficié d'une contribution décisive de la consommation des ménages et des investissements, notamment à la faveur d'un marché du travail robuste.

Au bénéfice d'activités prospères, compétitives et diversifiées, la Suisse a montré un optimisme persistant. Le produit intérieur brut s'est essentiellement développé grâce à une forte consommation domestique, complétée par une demande extérieure en hausse, quoique toujours relativement faible. Demeurant bonne, l'évolution du secteur de la construction s'est en revanche avérée moins vigoureuse qu'auparavant. L'emploi a marqué une amélioration, en particulier dans l'industrie, et le chômage est quasiment resté stable.

Dans un contexte exigeant en termes de concurrence, de marges et de taux d'intérêts, la Caisse d'Epargne d'Aubonne a le plaisir de faire état de liquidités, de capitaux et de rendements solides. Ces données reflètent l'excellente tenue d'une politique de proximité, axée sur le maintien d'objectifs stratégiques prudents, propres à renforcer durablement la substance de l'Etablissement.

Concernant les comptes de l'exercice sous revue, le total du bilan s'est hissé à 310,9 mio CHF, en progression de 2,0 %.

Les avances à la clientèle ont augmenté de 6,1 % à 251,6 mio CHF, dont 215,2 mio CHF de prêts hypothécaires. Les avoirs des clients se sont accrus de 2,5 % à 261,3 mio CHF, constitués à hauteur de 189,9 mio CHF par des fonds d'épargne et de placements. Les liquidités à disposition ont contribué à rembourser des engagements envers les banques pour 2,0 mio CHF.

La marge d'intérêts, principale source de revenus, s'est bonifiée de 1,6 % à 4'831'000.00 CHF.

Le résultat des commissions et services, ainsi que celui issu des opérations de négoce ont gagné 8,5 %, totalisant 360'000.00 CHF.

Le niveau des taux d'intérêts et de la bourse suisse a conduit à la réalisation de gains de cours sur titres pour 80'000.00 CHF, ainsi qu'à l'enregistrement d'une plus-value comptable de 79'000.00 CHF.

Malgré l'augmentation des charges d'exploitation, en particulier expliquée par l'engagement d'une personne supplémentaire et par l'utilisation sur l'année de la nouvelle plateforme informatique, le respect strict du cadre budgétaire a permis d'asseoir le bénéfice brut à 2'385'000.00 CHF, non loin du chiffre atteint un an auparavant.

L'analyse prudente des risques inhérents aux activités bancaires a arrêté les correctifs de valeurs, provisions et pertes à 831'000.00 CHF.

Le résultat d'entreprise a rendu possible l'affectation de 575'000.00 CHF aux réserves pour risques bancaires généraux. Dans le cadre de la mise en place des accords de Bâle III, la CEA répond aujourd'hui déjà aux futures exigences en matière de fonds propres et de liquidités. Le surplus de couverture à disposition permet d'absorber sans problème un prochain relèvement du volant anticyclique.

Le bénéfice net s'est inscrit à 563'015.00 CHF, en hausse de 2,1 %.

Le 27 mars 2013, Luc-Etienne Rossier a mis fin à son mandat d'administrateur. Entré au Conseil d'administration en 1989, il a occupé la fonction de Président à partir de 1998. Sans perdre de vue l'objectif de prudence, Monsieur Rossier a grandement contribué au développement harmonieux de la banque, aussi bien par la croissance régulière et maîtrisée du bilan, que par le renforcement permanent et adéquat des réserves. Nous tenons ici à lui réitérer nos félicitations et à lui témoigner notre gratitude pour le formidable parcours qu'il a effectué au service de la Caisse d'Epargne d'Aubonne.

En conclusion, nous remercions chaleureusement nos sociétaires et notre clientèle de la confiance qui nous est accordée et exprimons notre vive reconnaissance à la Direction et aux membres du personnel pour leur engagement et leur fidélité.

Aubonne, le 5 février 2014

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 2013 ET 2012

(en francs)

Actifs

	31.12.2013	31.12.2012
Liquidités	44 202 517.58	48 946 160.91
Créances résultant de papiers monétaires	0.00	0.00
Créances sur les banques	3 870 436.20	9 558 065.53
Créances sur la clientèle	36 399 361.70	36 168 628.58
Créances hypothécaires	215 243 013.65	200 911 316.50
Immobilisations financières	9 944 475.70	8 153 980.45
Immobilisations corporelles	751 521.85	710 821.55
Comptes de régularisation	372 131.85	333 211.70
Autres actifs	107 375.25	83 507.60

Total des actifs

310 890 833.78	304 865 692.82
-----------------------	-----------------------

Total des créances de rang subordonné

250 000.00	0.00
------------	------

BILANS AUX 31 DECEMBRE 2013 ET 2012

(en francs)

Passifs

	31.12.2013	31.12.2012
Engagements envers les banques	0.00	2 000 000.00
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	189 860 009.32	184 475 170.96
Autres engagements envers la clientèle	28 198 116.63	28 053 596.42
Obligations de caisse	43 259 000.00	42 532 000.00
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	7 800 000.00	7 800 000.00
Comptes de régularisation	803 823.10	992 644.26
Autres passifs	439 829.75	446 672.45
Correctifs de valeurs et provisions	12 748 358.40	14 421 927.15
Réserves pour risques bancaires généraux	11 055 000.00	7 980 000.00
Réserve légale générale	16 140 000.00	15 590 000.00
Bénéfice reporté	23 681.58	22 506.58
Bénéfice de l'exercice	563 015.00	551 175.00
Total des passifs	310 890 833.78	304 865 692.82

OPÉRATIONS HORS BILAN AUX 31 DÉCEMBRE 2013 ET 2012

(en francs)

	31.12.2013	31.12.2012
Engagements conditionnels	585 697.00	585 777.75
Engagements irrévocables	6 906 730.00	6 065 138.15
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	506 800.00	506 800.00

COMPTES DE RESULTAT 2013 ET 2012

(en francs)

	2013	2012
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire		
Résultat des opérations d'intérêts		
– Produit des intérêts et des escomptes	7 055 102.94	7 136 400.45
– Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	230 972.15	172 762.25
– Charges d'intérêts	– 2 455 064.37	– 2 554 764.19
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	4 831 010.72	4 754 398.51
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
– Produit des commissions sur les opérations de crédit	94 187.50	64 531.50
– Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	17 899.15	24 362.75
– Produit des commissions sur les autres prestations de service	130 418.19	130 710.22
– Charges des commissions	– 25 265.72	– 24 216.85
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	217 239.12	195 387.62
Résultat des opérations de négoce	143 041.62	136 561.48
Autres résultats ordinaires		
– Résultat des aliénations d'immobilisations financières	80 377.30	24 764.55
– Autres produits ordinaires	78 983.05	48 090.15
– Autres charges ordinaires	0.00	0.00
Sous-total autres résultats ordinaires	159 360.35	72 854.70
Résultat avant charges d'exploitation (à reporter)	5 350 651.81	5 159 202.31

COMPTES DE RESULTAT 2013 ET 2012

(en francs)

	2013	2012
Résultat avant charges d'exploitation (report)	5 350 651.81	5 159 202.31
Charges d'exploitation		
– Charges de personnel	– 1 572 446.40	– 1 476 184.40
– Autres charges d'exploitation	– 1 393 339.52	– 1 275 940.89
Sous-total charges d'exploitation	– 2 965 785.92	– 2 752 125.29
Bénéfice brut	2 384 865.89	2 407 077.02
Bénéfice de l'exercice		
Bénéfice brut	2 384 865.89	2 407 077.02
Amortissements sur l'actif immobilisé	– 125 235.65	– 78 047.90
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	– 830 907.50	– 807 037.50
Résultat intermédiaire	1 428 722.74	1 521 991.62
Produits extraordinaires	62 336.60	36 044.07
Charges extraordinaires	– 617 781.35	– 628 560.15
Impôts	– 310 262.99	– 378 300.54
Bénéfice de l'exercice	563 015.00	551 175.00

PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN (en francs)

	2013	2012
Bénéfice au bilan		
Bénéfice de l'exercice	563 015.00	551 175.00
Bénéfice reporté	23 681.58	22 506.58
Bénéfice au bilan	586 696.58	573 681.58
Répartition du bénéfice (2012) et proposition de répartition du bénéfice (2013)		
Attribution à la réserve légale générale	575 000.00	550 000.00
Bénéfice reporté	11 696.58	23 681.58

TABLEAU DE FINANCEMENT (en francs mille)

	EXERCICE 2013		EXERCICE 2012	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat de l'exercice	563	–	551	–
Amortissements sur l'actif immobilisé	125	–	78	–
Adaptations de valeurs de l'actif immobilisé	–	36	–	48
Correctifs de valeurs et provisions	–	1 616	847	–
Réserves pour risques bancaires généraux	3 075	–	480	–
Bénéfice reporté	1	–	–	–
Comptes de régularisation actifs	–	39	301	–
Comptes de régularisation passifs	–	189	37	–
Solde	1 884		2 246	
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Autres immobilisations corporelles	–	166	–	67
Solde		166		67
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
• Engagements envers les banques	–	–	–	2 000
• Obligations de caisse	727	–	6 314	–
• Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	–	–	–	4 000
• Fonds d'épargne et de placement	5 385	–	3 801	–
• Autres engagements	–	100	–	–
• Créances sur la clientèle	1 715	–	–	524
• Créances hypothécaires	–	14 332	413	–
• Immobilisations financières	–	1 754	–	639
Opérations à court terme				
• Engagements envers les banques	–	2 000	2 000	–
• Engagements envers la clientèle	244	–	5 696	–
• Autres engagements	–	65	–	624
• Créances résultant de papiers monétaires	–	–	–	–
• Créances sur les banques	5 687	–	–	115
• Créances sur la clientèle	–	1 945	5 889	–
• Autres créances	–	23	5	–
Solde		6 461		-16 216
Etat des liquidités				
• Liquidités	4 743	–	–	18 395
Solde	22 265	22 265	26 412	26 412

ANNEXE

1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

La Caisse d'Épargne d'Aubonne société coopérative (ci-après, CEA), organisée sous la forme d'une société sans capital social et fondée en novembre 1837, exerce son activité pour avant tout promouvoir et favoriser l'épargne et placer les fonds ainsi reçus en majeure partie en prêts hypothécaires, prenant place pour l'essentiel en premier rang.

Pour le compte de sa clientèle et pour son propre compte, la CEA, en sa qualité de banque de proximité indépendante, effectue toutes les opérations bancaires, à l'exception de la gestion de fortune.

La société déploie principalement son activité dans son district et ceux environnant. Elle peut également traiter des affaires sur tout le territoire de la Confédération.

La CEA et la société Swisscom IT Services ont conclu un contrat de prestations de services dans le domaine informatique. L'accord répond aux exigences de la FINMA et couvre, en particulier, le traitement des données ainsi que la maintenance et le développement des systèmes de technologie de l'information.

A la date de l'arrêté comptable, la CEA occupe, en nombre pondéré, 10,5 personnes (9,5 personnes au 31 décembre 2012).

2. Principes comptables et d'évaluation

Principes de base et modification des principes de présentation

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes aux prescriptions du Code des Obligations, de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et de son Ordonnance d'exécution ainsi qu'aux directives de la FINMA, en particulier la circulaire 2008/2 Comptabilité-banques relative aux dispositions régissant l'établissement des comptes, avec modifications ultérieures (état au 26 juin 2013).

Principes de comptabilisation

L'inscription au bilan des opérations conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion.

Les créances et les engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Conversion des opérations en monnaies étrangères et en devises

Les comptes annuels sont présentés en francs suisses. Les positions en monnaies étrangères et en devises sont converties en francs suisses aux cours moyens applicables à la date de clôture des comptes.

Rubriques du bilan

Créances sur les banques, créances résultant de papiers monétaires, créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sont comptabilisées au bilan à leur valeur nominale.

Les créances compromises identifiées font l'objet de correctifs de valeurs enregistrés dans les correctifs de valeurs et provisions.

Par créances compromises, la CEA comprend les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel, impayées depuis trois mois ou encore présentant un caractère contentieux. Un correctif de valeur est constitué pour chaque créance compromise et équivaut à la différence entre la valeur nominale de la créance et la valeur probable de recouvrement, ou égal à l'écart entre la valeur nominale et la valeur estimée, de marché, des garanties reçues.

Les intérêts et commissions échus impayés depuis plus de trois mois de même que les intérêts courus rattachés à la même créance, enregistrés au compte de résultat, sont provisionnés en totalité.

Immobilisations financières

Les titres de participation et les métaux sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Les titres de créance sont évalués selon l'«accrual method».

Les risques de contrepartie font l'objet, le cas échéant, de correctifs de valeurs portés sous correctifs de valeurs et provisions.

Les immeubles repris en recouvrement de créances et destinés à la revente sont portés au bilan à leur valeur de reprise et sont estimés selon le principe de la valeur la plus basse. Le cas échéant, des correctifs de valeurs affectés aux correctifs de valeurs et provisions, sont constitués en cas d'évolution défavorable de la valeur de marché déterminée prudemment.

Immobilisations corporelles

Les immeubles sont portés au bilan au maximum à leur coût d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Ils sont amortis de manière dégressive.

Les autres immobilisations sont enregistrées au prix de revient et sont amorties en fonction de la durée d'utilisation.

La CEA se réserve la faculté d'amortir plus rapidement les investissements pouvant devenir rapidement obsolètes.

Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts

Les engagements sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Les paiements préalables (frais d'émission) liés aux prêts souscrits auprès de la Banque des Lettres de Gage sont comptabilisés selon l'«accrual method».

Comptes de régularisation actifs et passifs

Toutes les contreparties des produits et des charges servant à la délimitation dans le temps et constatées au compte de résultat sont comptabilisées dans ces rubriques.

Les intérêts courus adossés à une créance douteuse font l'objet de provisions spécifiques par le crédit des correctifs de valeurs et provisions.

Correctifs de valeurs et provisions

Les correctifs de valeurs et provisions individuels sont constitués en couverture des risques identifiés. La CEA constitue également des correctifs de valeurs forfaitaires supplémentaires afin de couvrir les risques latents présents lors de la date-critère d'évaluation. Il s'agit des risques de défaillance qui existent, dans le portefeuille de crédit, compte tenu des expériences, mais qui ne peuvent pas être attribués à un preneur de crédit spécifique ou à une créance particulière. La provision forfaitaire supplémentaire est calculée sur le volume des avances sur la clientèle à la date d'arrêt comptable. Les correctifs de valeurs et provisions peuvent inclure des réserves latentes.

Réserves pour risques bancaires généraux

La constitution de réserves pour risques bancaires généraux intervient par charges extraordinaires. Ces réserves sont taxées.

Autres rubriques du bilan

Le principe de la valeur nominale est appliqué. Pour les risques identifiés, il est procédé à des corrections de valeurs fondées sur le principe de la prudence. Ces corrections de valeurs sont enregistrées dans les correctifs de valeurs et provisions.

Opérations hors bilan

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Le principe de la valeur nominale est appliqué. Pour les risques identifiés, il est constitué des correctifs de valeurs fondés sur le principe de la prudence. Ces correctifs de valeurs sont enregistrés dans les correctifs de valeurs et provisions.

Engagements de prévoyance

Plan de prévoyance

La société a signé pour la prévoyance professionnelle de ses collaborateurs un contrat d'affiliation à une institution de prévoyance appliquant les dispositions légales régissant la prévoyance professionnelle (LPP) en Suisse.

Le plan de prévoyance appliqué est basé sur la primauté des cotisations, il est financé tant par l'employeur que par les employés sur la base des cotisations réglementaires.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 16 révisée au 1er janvier 2006 avec modifications applicables au 1er janvier 2011 ou ultérieurement.

Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Réserve de cotisations de l'employeur

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

Pour le plan de prévoyance, il y a lieu de déterminer, du point de vue de la société, si le degré de couverture et la situation particulière de l'institution de prévoyance peut conduire à un avantage ou à un engagement économique. L'appréciation repose sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 de l'institution de prévoyance et les informations transmises par cette dernière sur l'évolution de sa situation financière en 2013.

		Part économique de la société		Charges de prévoyance de l'employeur dans les frais de personnel			
(en francs mille)	Excédent de couverture / découvert	31.12.2013	31.12.2012	Variation de la période	Cotisations ajustées de la période	31.12.2013	31.12.2012
Institution de prévoyance sans excédent de couverture / découvert	–	–	–	–	179	179	169

Gestion des risques

La gestion des risques est basée sur la politique en matière de risques. La politique en matière de risques est réexaminée annuellement par le Conseil d'administration au travers d'une analyse des risques. Les différents risques font l'objet de limites, dont le respect est surveillé en permanence. Le Conseil d'administration est régulièrement informé de la situation patrimoniale et financière de la banque, de l'état des liquidités, de ses résultats, ainsi que des risques y relatifs.

Les risques de crédit, de marché et les risques opérationnels sont inhérents à l'activité de la banque. En vertu des dispositions de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), qui transposent les accords de Bâle III, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles. La banque applique les dispositions prévues par le nouveau droit.

Présentation des fonds propres pris en compte réglementairement et des fonds propres requis (en francs mille)

Approche utilisée (application intégrale)	Bâle III (AS-BRI)	Bâle II (AS-CH)
Fonds propres de base durs nets pris en compte réglementairement (CET1)	27 782	24 144
Fonds propres requis	16 553	10 115
– risques de crédit	11 124	9 168
– risques non liés à des contreparties	64	184
– risques de marché (de minimis)	13	16
– risques opérationnels (BIA)	771	747
– volant de fonds propres (2.5 %)	3 742	-
– volant anticyclique	839	-
Surplus de couverture en CET1	7.50 %	11.10 %
Total des positions pondérées par le risque	149 655	126 439
Ratio CET1	18.56 %	19.10 %

Risque de crédit - La définition et l'orientation de la politique en matière de risque de crédit sont de la compétence du Conseil d'administration alors que son application relève de la responsabilité de la Direction. L'organisation des crédits correspond à la taille et aux activités de la banque. Elle octroie essentiellement des crédits contre remise d'une garantie hypothécaire. L'analyse du débiteur, l'examen du gage et la détermination des conditions s'opèrent selon des critères prudemment définis et font l'objet d'un protocole. La banque effectue régulièrement un suivi des crédits en terme de couverture, de paiement des intérêts et de dépassements de limites.

Risque de taux - La politique relative à la mesure, à la gestion et à la surveillance des risques de taux d'intérêt est régie par une directive interne. La banque quantifie l'effet de revenu et l'effet de valeur à l'aide d'un progiciel standard, Focus ALM. Un système de limites permet à la Direction de contrôler l'exposition aux risques et de mesurer la prise de risque effective par rapport aux seuils de tolérance fixés. Les risques de taux d'intérêt, dans leur forme et leur amplitude, font l'objet d'une information régulière au Conseil d'administration.

Risque opérationnel - Les risques opérationnels sont définis comme étant des « risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs ». Des directives et des procédures internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de maîtriser ces risques. Le système de contrôle interne est suivi par la Direction et vérifié par la révision interne, qui rend compte de ses travaux directement au Conseil d'administration.

Risque de liquidité - La banque gère et contrôle ce type de risque au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière. La négociabilité des positions pour propre compte est régulièrement surveillée.

Risque de marché - La banque n'effectue aucune opération de négoce pour propre compte. Elle détient un portefeuille d'immobilisations financières, composé essentiellement d'obligations de débiteurs de premier ordre et de titres de participation suisses.

Compliance et risques juridiques - La Direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance, ou d'autres organismes. La Direction veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions légales et réglementaires.

3. Informations se rapportant au bilan

3.1 Aperçu des couvertures (en francs mille)

		Nature des couvertures				
		Garanties hypothécaires	Autres garanties	Collectivités de droit public	En blanc	Total
Avances						
	Créances sur la clientèle	24 673	3 016	5 216	3 494	36 399
	Créances hypothécaires					
	• immeubles d'habitation	182 556	–	–	–	182 556
	• immeubles agricoles	21 035	–	–	–	21 035
	• immeubles commerciaux	10 885	–	–	–	10 885
	• artisanat et industrie	767	–	–	–	767
	• autres	–	–	–	–	–
Total des avances	31.12.2013	239 916	3 016	5 216	3 494	251 642
	31.12.2012	224 826	4 012	5 257	2 985	237 080
Hors bilan						
	Engagements conditionnels	–	159	–	427	586
	Engagements irrévocables	5 040	19	–	1 848	6 907
	Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	507	–	–	507
Total hors bilan	31.12.2013	5 040	685	–	2 275	8 000
	31.12.2012	4 001	633	–	2 524	7 158

		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
Créances compromises	31.12.2013	17 022	9 238	7 784	7 784
	31.12.2012	19 491	12 240	7 251	7 251

3.2 Répartition des immobilisations financières (en francs mille)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Titres de créance	8 415	6 655	8 391	6 688
• dont évalués selon l'«accrual method»	8 415	6 655	8 391	6 688
Titres de participation	1 529	1 499	1 600	1 499
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	–	–	–	–
Total	9 944	8 154	9 991	8 187
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	–	–	–	–

3.3 Présentation de l'actif immobilisé (en francs mille)

				EXERCICE 2013		
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2012	Investissements Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2013
Immeubles						
• Immeubles à l'usage de la banque	1 986	1 366	620	3	25	598
• Autres immeubles	–	–	–	–	–	–
Autres immobilisations corporelles	2 682	2 591	91	163	100	154
Total des immobilisations corporelles	4 668	3 957	711	166	125	752
Valeur d'assurance incendie des immeubles						3 353
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles						1 180

3.4 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en francs mille)

	31.12.2013		31.12.2012	
	Actifs mis en gage ou cédés	Engagements correspondants	Actifs mis en gage ou cédés	Engagements correspondants
Immobilisations financières	-	-	-	-
Créances hypothécaires (Banque des Lettres de Gage)	10 127	7 800	11 621	7 800

3.5 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle (en francs mille)

	31.12.2013	31.12.2012
• Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	-	-
Total des engagements	-	-

3.6 Présentation des emprunts obligataires en cours (en francs mille)

	31.12.2013	31.12.2012
Total des		
• Prêts de la Banque des Lettres de gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire	7 800	7 800
Total des emprunts	7 800	7 800

3.7 Présentation des correctifs de valeurs et des provisions / Réserves pour risques bancaires généraux (en francs mille)

	Etat à la fin de l'exercice 2012	Utilisations conformes à leur but	Modifications de l'affectation (nouvelles affectations)	Recouvrements, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice 2013
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (<i>risques de recouvrement et risques-pays</i>)	8 447	- 17	-	-	624	-	9 054
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	-	- 5	-	-	100	-	95
Autres provisions	5 974	- 35	- 2 500	-	160	-	3 599
Total des correctifs de valeurs et provisions au bilan	14 421	- 57	- 2 500	-	884	-	12 748
Réserves pour risques bancaires généraux	7 980	-	2 500	-	575	-	11 055

3.8 Justification des capitaux propres (en francs mille)

Capitaux propres au début de l'exercice 2013

Réserve légale générale	15 590
Réserves pour risques bancaires généraux	7 980
Bénéfice au bilan	574

Total des capitaux propres au début de l'exercice 2013

(avant répartition du bénéfice)	24 144
+ Autres attributions	3 075
+ Bénéfice de l'exercice 2013	563

Total des capitaux propres à la fin de l'exercice 2013

(avant répartition du bénéfice)	27 782
dont Réserve légale générale	16 140
Réserves pour risques bancaires généraux	11 055
Bénéfice au bilan	587

3.9 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers (en francs mille)

	Echéant							Total
	A vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immobilisé	
Actif circulant								
Liquidités	44 203	-	-	-	-	-	-	44 203
Créances résultant de papiers monétaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur les banques	3 865	-	-	-	5	-	-	3 870
Créances sur la clientèle	504	32 426	50	1 910	1 509	-	-	36 399
Créances hypothécaires	415	207 555	5 495	1 778	-	-	-	215 243
Immobilisations financières	1 529	-	-	550	4 600	3 265	-	9 944
Total de l'actif circulant								
31.12.2013	50 516	239 981	5 545	4 238	6 114	3 265	-	309 659
31.12.2012	60 400	226 062	4 239	4 308	7 529	1 200	-	303 738
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	188 590	670	600	-	-	-	189 860
Autres engagements envers la clientèle	26 698	-	-	-	1 500	-	-	28 198
Obligations de caisse	-	-	1 000	5 978	31 796	4 485	-	43 259
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	-	-	-	2 000	1 000	4 800	-	7 800
Total des fonds étrangers								
31.12.2013	26 698	188 590	1 670	8 578	34 296	9 285	-	269 117
31.12.2012	26 554	182 957	2 641	4 599	35 455	12 655	-	264 861

3.10 Indication des crédits aux organes (en francs mille)

	31.12.2013	31.12.2012
Crédits aux organes	5 769	5 249

Ces crédits sont accordés en vertu des principes généralement reconnus dans la branche bancaire.

3.11 Opérations à l'étranger (en francs mille)

Le bilan ne comprend pas de position à l'étranger.

3.12 Bilan par monnaies (en francs mille)

	MONNAIES				Total
	CHF	EUR	USD	Autres	
Actif					
• Liquidités	44 049	136	14	4	44 203
• Créances sur les banques	3 862	1	7	–	3 870

Les autres rubriques du bilan ne comprennent pas de position en monnaies étrangères.

4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan

4.1 Répartition des engagements conditionnels (en francs mille)

	31.12.2013	31.12.2012
Garanties irrévocables	586	586

5. Informations se rapportant au compte de résultat

5.1 Résultat des opérations de négoce (en francs mille)

	2013	2012
Opérations sur billets et devises	143	137
Total	143	137

5.2 Charges de personnel (en francs mille)

	2013	2012
Appointements, salaires et gratifications	1 272	1 200
Contributions à des institutions de prévoyance professionnelle	179	169
Autres prestations sociales	100	89
Autres charges de personnel	21	18
Total	1 572	1 476

5.3 Autres charges d'exploitation (en francs mille)

	2013	2012
Coût des locaux, entretien, chauffage	67	72
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	637	539
Autres charges d'exploitation	689	665
Total	1 393	1 276

5.4 **Commentaire des produits et charges extraordinaires et des correctifs de valeurs devenus libres** (en francs mille)

	2013	2012
Produits extraordinaires		
Dissolution de correctifs de valeurs devenus libres	–	29
Gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles	–	–
Divers produits extraordinaires	62	7
Total	62	36

	2013	2012
Charges extraordinaires		
Constitution de réserves pour risques bancaires généraux	575	480
Constitution d'autres provisions	–	–
Diverses charges extraordinaires	43	149
Total	618	629

N.B. L'annexe est présentée selon l'art. 25c de l'ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne; les informations non indispensables ou insignifiantes pour la banque sont réservées.

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale des sociétaires de la

Caisse d'Epargne d'Aubonne société coopérative, Aubonne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Caisse d'Epargne d'Aubonne société coopérative, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 6 février 2014

BDO SA



Patrick Cattin

Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable



Daniel Widmer

Expert-réviseur agréé

STATISTIQUES BILAN

Année	Nombre de livrets et cptés	Dépôts d'épargne	Placements	Bilan	Réserve
1839	—	11 952	11 775	15 909	139
1850	—	36 067	41 084	42 620	6 553
1860	—	60 166	68 325	87 493	11 548
1870	—	100 106	109 983	109 085	14 981
1880	—	251 917	257 996	226 010	15 000
1890	1 028	824 115	846 869	848 764	22 527
1900	1 281	1 103 808	1 152 273	1 158 921	51 800
1910	1 773	1 949 582	1 967 234	2 065 096	108 200
1920	2 024	2 885 482	2 957 687	3 075 394	181 500
1930	2 549	4 716 827	4 771 068	5 060 702	323 400
1940	3 329	6 522 970	6 573 457	7 010 429	482 000
1950	4 152	10 026 576	11 486 357	11 727 013	735 000
1960	4 705	18 265 765	20 374 159	21 163 608	1 125 000
1965	5 099	26 457 392	28 593 725	29 559 078	1 420 000
1970	5 218	34 208 537	35 795 695	37 700 419	1 800 000
1975	5 237	46 121 605	49 229 450	51 183 177	2 500 000
1978	5 040	55 068 503	60 830 672	62 056 280	3 150 000
1979	4 920	59 152 970	66 198 662	67 407 675	3 400 000
1980	4 841	60 772 709	67 050 215	68 903 263	3 650 000
1981	4 784	62 108 322	71 603 395	73 175 511	3 860 000
1982	4 770	66 006 059	76 417 936	78 074 583	4 100 000
1983	4 763	72 176 797	83 686 087	85 253 399	4 320 000
1984	4 807	76 684 779	88 293 504	89 929 466	4 570 000
1985	4 843	80 039 896	92 500 931	94 360 288	4 820 000
1986	4 837	87 230 292	100 993 452	103 094 912	5 100 000
1987	4 907	94 054 095	108 213 243	110 868 448	5 400 000
1988	5 005	100 663 835	115 702 005	118 915 452	5 800 000
1989	4 916	101 991 032	122 012 717	124 298 165	6 150 000
1990	4 750	92 571 800	126 881 585	129 575 171	6 400 000
1991	4 635	88 209 479	130 810 373	132 947 913	6 660 000
1992	4 600	88 297 958	133 237 013	134 807 323	6 970 000
1993	4 615	97 423 337	137 897 875	139 545 491	7 350 000
1994	4 587	98 831 600	137 530 674	138 962 796	7 730 000
1995	4 619	100 156 375	137 196 548	143 491 805	8 120 000

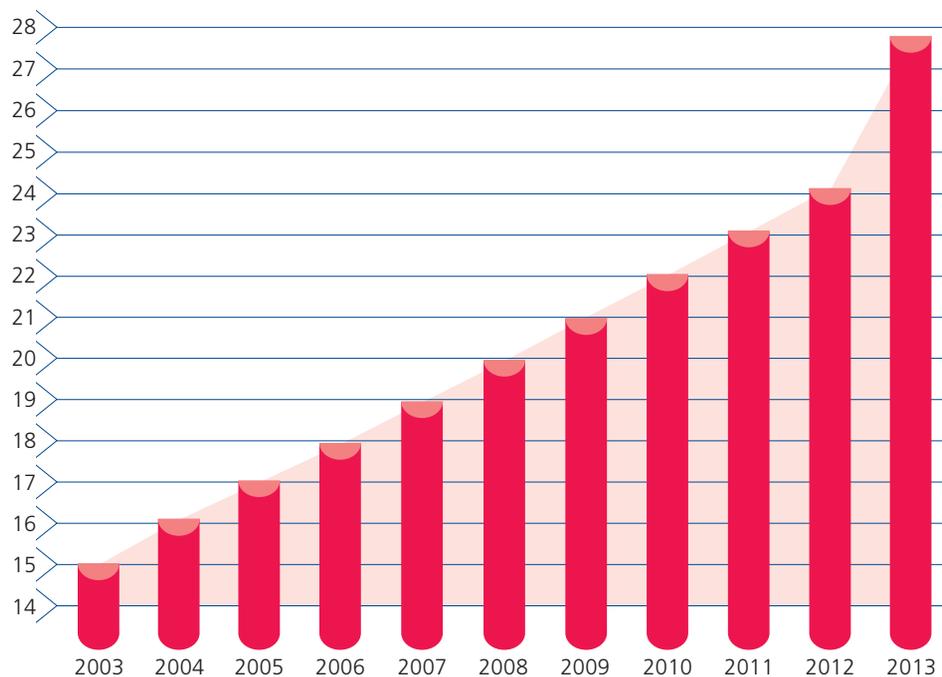
Selon nouvelle présentation

Année	Nombre de livrets et cptés épargne	Engagements sous forme d'épargne et placements	Créances hypothécaires	Bilan	Réserve
1996	4 730	111 337 534	119 810 119	153 596 528	8 510 000
1997	4 794	117 343 794	129 189 379	163 646 111	8 900 000
1998	4 813	117 222 425	134 937 938	169 079 812	9 310 000
1999	4 821	117 649 795	139 493 948	179 605 945	9 740 000
2000	4 920	113 246 004	146 153 797	186 016 926	10 170 000
2001	5 230	116 955 037	152 359 871	191 274 526	10 610 000
2002	5 456	125 475 390	157 352 427	206 078 445	11 060 000
2003	5 587	134 350 783	166 120 637	224 416 242	11 540 000
2004	5 663	136 400 198	175 345 594	231 558 929	12 020 000
2005	5 745	142 855 115	186 165 431	234 640 658	12 500 000
2006	5 725	144 772 679	194 258 119	243 606 227	13 000 000
2007	5 643	138 079 313	194 457 075	244 956 473	13 500 000
2008	5 658	139 146 670	195 621 123	249 852 259	14 000 000
2009	5 691	158 410 076	194 609 631	275 567 350	14 530 000
2010	5 703	173 081 220	196 105 595	284 189 834	15 060 000
2011	5 616	180 674 198	201 324 046	291 764 173	15 590 000
2012	5 610	184 475 171	200 911 317	304 865 693	16 140 000
2013	5 397	189 860 009	215 243 014	310 890 834	16 715 000

GRAPHIQUES

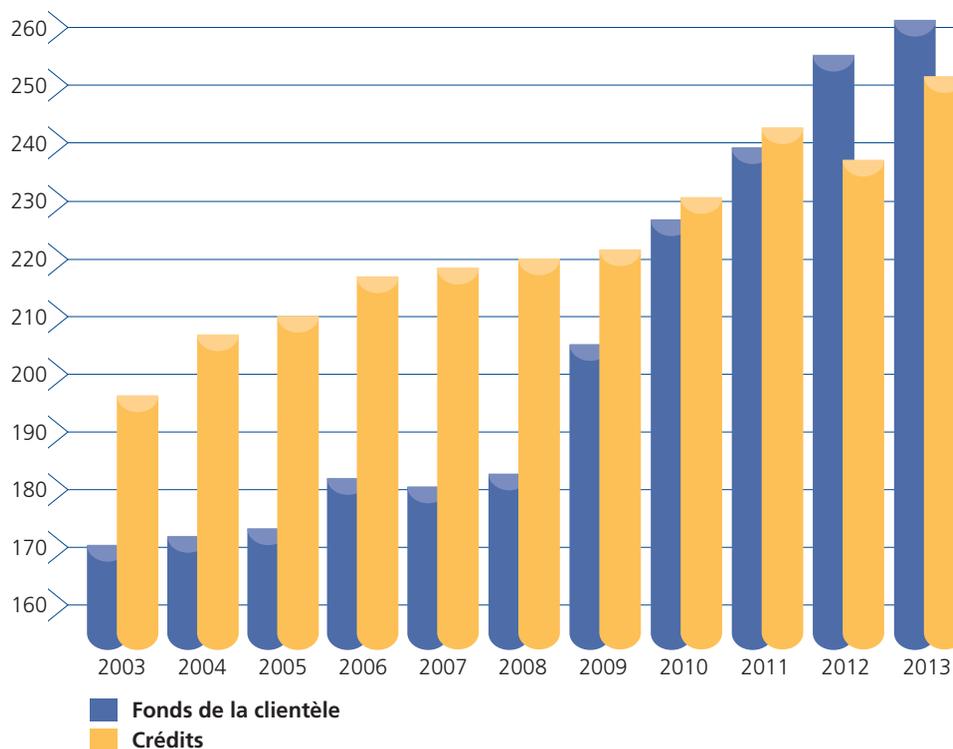
Evolution des fonds propres

(en millions de francs)



Evolution des fonds de la clientèle et des crédits

(en millions de francs)



ACTIVITÉS DE LA BANQUE

Crédits

Crédits de construction
 Crédits aux collectivités de droit public
 Prêts hypothécaires
 Crédits et prêts avec garanties diverses
 (hypothèques, cautions, nantissements divers)

Placements

Comptes épargne – nominatif
 – placement
 – jeunesse
 – senior

2^e et 3^e piliers

Comptes courants – à vue
 – salaire
 – loyers
 – gestion
 – communes

Obligations de caisse de 3 à 8 ans

Services divers

Trafic des paiements
 Location de safes
 Trésor de nuit
 Net banking
 Bancomat
 Change

Internet www.ceanet.ch
 Téléphone 021 821 12 60
 Télécopieur 021 808 79 42
 Chèques postaux 10-538-4
 Clearing bancaire 8327

Heures d'ouverture (lundi - vendredi)
 7 h 30 - 12 h 00
 13 h 30 - 17 h 00 (jeudi 18 h 00)

PLACEMENTS ET TAUX D'INTÉRÊT AU 31 DÉCEMBRE 2013

Compte épargne «senior»		5/8 %
Compte épargne «nominatif»		3/8 %
Compte épargne «jeunesse»		1 3/4 %
Compte épargne «placement»		5/8 %
Compte épargne «garantie loyer»		1/4 %
Compte 2 ^e pilier «IGP»		1 1/2 %
Compte 3 ^e pilier «Privor»		1 1/2 %
Obligation de caisse	3 ans	1 %
	4 ans	1 1/4 %
	5 et 6 ans	1 1/2 %
	7 et 8 ans	1 3/4 %
Compte courant «à vue»		1/8 %
Compte courant «gestion»		1/8 %
Compte courant «salaire»		1/8 %
Compte courant «loyer»		1/8 %
Compte courant «jeunesse»		1 3/4 %

Taux sous réserve de modifications

Rue de l'Hôtel-de-Ville 21
1170 Aubonne
Tél. 021 821 12 60
Fax 021 808 79 42

